

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Port-Gentil: cinq maisons réduites en cendres au Château

Jean-Paulin ALLOGO  
Port-Gentil/Gabon

UN incendie d'une rare violence s'est déclaré, dans la nuit de lundi à mardi dernier, au quartier Château, dans le 2e arrondissement de Port-Gentil. Précisément dans la zone dite Cité, sise derrière la pharmacie Ikouakoua. Les flammes ont réduit en cendres cinq maisons d'habitation, condamnant ainsi de nombreuses familles à dormir à la belle étoile. Si les causes de

ce sinistre ne sont pas clairement établies pour le moment, la piste d'une bougie allumée et laissée au mauvais endroit dans l'une des maisons, semble être privilégiée. À côté de celle-ci, l'hypothèse d'une marmite oubliée sur le feu ou celle d'un court-circuit. Vu qu'à l'heure où les flammes ont commencé à se propager, vers 2 heures de la nuit, l'éventualité d'une marmite oubliée sur le feu semble être remise en cause. " Ce sont les câbles de courant qui sont à l'origine de ce brasier ", croit savoir un des sinistrés. Lequel, après avoir fondu en

larmes, s'est réjoui de ce qu'il n'y ait eu aucune perte en vies humaines dans cet incendie, qui aurait bien pu déboucher sur une véritable tragédie. Face à la recrudescence des incendies dans la capitale économique, les habitants devraient davantage être sur leurs gardes. Toute chose qui passe par le respect des consignes de sécurité (surveillance des bouteilles de gaz, vérification des branchements électriques, entre autres). Pour rappel, en juillet dernier, deux épiceries et un salon de



Photo: JP Allogo

Les décombres laissés par le brasier.

coiffure ont été réduits en cendres au carrefour Mini-Prix, dans le 1er arrondissement de Port-Gentil.

## Bikélé: un ancien militaire accusé de vente illicite des terrains de l'État

Abel EYEGHE EKORE  
Ntoum/Gabon

MONSIEUR Alain, un militaire à la retraite, appartenant autrefois au corps du bataillon des sapeurs-pompier, est accusé de se livrer depuis plusieurs années à la vente illicite des terrains appartenant à l'État, donc d'intérêt public, à Bikélé, dans le 3e arrondissement de la commune de Ntoum, aux lieux-dits Bizango Mekoma et Bizango Akelening. En dépit des nombreuses plaintes adressées aux pouvoirs publics par la mairie de Bikélé, rien ne semble faire reculer le mis en cause. Au contraire, indique une source approchée du côté de l'institution municipale, " les ventes se poursuivent de plus belle au profit des opérateurs économiques ". Toujours selon cette source, " l'ancien militaire incriminé fait actuellement dans le trafic d'influence. Pour exemple, il est observé avec scepticisme en zone DUP N° 289 du 30 juin 2010, la présence sur ce site de pancartes de réservation foncière attribuées à certains membres du gouvernement et aux corps militaires, sans la moindre



Photo: Abel Eyeghe

Cette fausse réservation foncière serait l'œuvre du mis en cause.

notification à l'administration locale. Vérification faite par les services de la mairie auprès des services compétents, il n'en est rien. Au regard de ce que toutes ces pancartes sont fausses. " Aussi, la mairie de Bikélé attire-t-elle l'attention des pouvoirs publics sur ce sujet, d'autant plus que cette situation sape les efforts du gouvernement relativement à la mise en œuvre des projets d'intérêt public dans cette zone. Notamment, argue notre source, la construction d'un collège public au titre de la phase 2 du programme Pise.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

N° 003013 /MEL/SG/DGDDI

EA/21.09.2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) porte à la connaissance du public que des personnes mal intentionnées procèdent actuellement, par leurs contacts, à la collecte des dossiers en vue du recrutement au sein de notre administration.

Les Douanes Gabonaises démentent formellement être à l'origine de cette démarche frauduleuse qui vise à extorquer de l'argent à des compatriotes et rappellent que tout concours d'entrée en douane se fait par voie de communication officielle, conformément aux dispositions des textes en vigueur.

Par conséquent, l'Administration des Douanes invite le public à la vigilance et à signaler ces faits à la Gendarmerie Nationale ou au Commissariat de Police le plus proche.

Fait à Libreville, le 21 SEP. 2021

Le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects

Boris ADMINA ATCHOUGHOU

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects  
823, Avenue Nelson MANDELA, Z.I. Olooni, B.P.40 Libreville - GABON  
Cabinet.dg@douanes.ga / Tél : +241(0)11-79-53-72  
www.douanes.ga